

REUNION DU 29 AOUT 2011

Le vingt neuf août deux mil onze à dix huit heures trente, le Conseil Municipal légalement convoqué au lieu habituel de ses séances s'est réuni sous la présidence de M. Guy AMIOT.

Étaient Présents : M. Guy AMIOT, M. Hubert DECARITE, Mme Mireille JEAN, M. Christian EUGENIE, Mme Chantal HUBERT, Mme Isabelle GAMACHE, Mlle Elsa BURET, M. Christophe POLIDOR, M. Laurent LE MARQUIS, Mme Nathalie ENQUEBECQ , M. Roger PASQUIER, M. Bernard LESERT.

Étaient Absents excusés : M. Joël POISSON (pouvoir donné à Madame JEAN), M. Pierre GRANDIN.

Secrétaire de séance : Monsieur Christophe POLIDOR

Le compte rendu du 8 juillet 2011 est approuvé à l'unanimité.

Monsieur le Maire demande l'autorisation d'ajouter la question suivante à l'ordre du jour :

- Validation règlement site cinéraire
- Subvention Collège Le Ferronay
- Remboursement location salle

Accord unanime de l'Assemblée.

Début de la séance : 18 heures 30

Monsieur le Maire félicite la commission fleurissement pour son investissement au sein de la commune. En effet, Hardinvast est classée, cette année encore, au concours des villages fleuris. Le résultat sera connu en fin d'année.

1 – PERSONNEL

Monsieur le Maire expose la nécessité de recruter un agent au sein du service communal suite au départ de Madame FAUVEL.

Contrat aidé

Le Conseil Municipal décide, après délibération, le recrutement d'un adjoint technique territorial en Contrat d'accompagnement dans l'emploi de 20 heures hebdomadaires pour une durée de 6 mois renouvelable.

2 - ECOLE

Rentrée scolaire

Une nouvelle institutrice, Mademoiselle Auréline Ballé va venir renforcer les équipes suite au départ de Mesdames Eugénie et Dupont.

Equipement

Un lecteur DVD a été acheté et un lecteur radiocassettes CD sera commandé à la demande de l'équipe enseignante. Ces sommes avaient été prévues au budget 2011.

3 - CANTINE

Menus bio

Du bio sera introduit dans les menus cantine dès la rentrée. En effet, d'après le Grenelle de l'environnement, d'ici 2012, 25 % des aliments employés dans la restauration collective devront être issus de l'agriculture biologique.

De plus, l'achat aux producteurs locaux est privilégié par exemple, la viande sera fournie par un éleveur de Saint-Christophe-du-Foc, les légumes par une ferme de Théville, etc....

Une animation, en collaboration avec l'Association INTERBIO et les enseignants, est programmée le 18 octobre 2011 à l'occasion de la semaine du goût. Elle se déroulera sous forme d'ateliers et se conclura par une dégustation de produits issus de l'agriculture biologique.

goûter

Les équipes peaufinent la mise en place du goûter qui sera mis en place durant la première demi-heure de garderie du soir, dès la rentrée de septembre.

Modification du règlement de la garderie

Monsieur Eugénie propose la modification du règlement de la garderie, notamment l'article 5 : « Le goûter est fourni par la commune, au tarif de 0,40 € et facturé avec la première demi-heure de garderie. Durant cette demi-heure, les enfants mangeront exclusivement le goûter équilibré distribué par le personnel communal. » Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré valide à l'unanimité les modifications apportées à ce règlement.

4 – VOIRIE

Devis entreprise Bougrel-Lecacheur

Monsieur Décarité présente au Conseil Municipal, un devis de l'entreprise Bougrel-Lecacheur d'un montant TTC de 4 774,70 € afin de réaliser le cheminement piéton rue de la Mairie allant du 17 rue de la Mairie jusqu'à l'intersection de la Boivinerie pour une première tranche. Les travaux de busage seront réalisés par la commune. Après délibération, le Conseil Municipal valide ce devis à l'unanimité.

Lavoir

Des grilles seront placées dans le fond du lavoir du Clair Douet afin d'ajuster le niveau d'eau. Un talus sera réalisé afin de créer une protection pour l'installation d'une table de pique-nique.

5 – CIMETIERE

Validation du règlement du site cinéraire

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré (13 voix pour), approuve le règlement du site cinéraire présenté par Monsieur DECARITE. Un condensé de celui-ci sera affiché au cimetière et le règlement entier sera consultable en Mairie.

6 - EGLISE

Après une nouvelle réunion d'expertise et la réalisation de différents tests d'étanchéité au mois de juillet 2011, il s'avère qu'il n'y a pas de fuite au niveau de la toiture. Le Cabinet Leriche préconise des travaux et traitements à réaliser depuis l'intérieur du bâtiment avec la mise en place d'un système de ventilation. Des demandes de devis sont en cours.

7- STADE

Défibrillateur (délibération annule et remplace la délibération numéro 080711-59)

Le Conseil Municipal valide à l'unanimité l'achat d'un défibrillateur, proposé dans le catalogue UGAP, pour un montant TTC de 2031,47€. Cette somme sera imputée en investissement sur le compte 2188 du BP 2011. L'appareil sera installé dans les vestiaires du stade.

Travaux en cours

La clôture du petit terrain est en cours et les pare-ballons seront installés dès le mois de septembre.

8 - SALLE POLYVALENTE

La commission fleurissement va se réunir afin de retenir un choix d'aménagement paysager à l'entrée de la salle en remplacement des Cordylines.

Remboursement caution

Monsieur le Maire présente le courrier d'annulation de réservation de la salle polyvalente d'un habitant de la commune de Tournaville en raison de fête annulée pour cause de santé. La salle ayant été relouée, le conseil Municipal valide à l'unanimité le remboursement de la caution s'élevant à 80,00 €.

Facture EMERAUDE

Une facture de l'entreprise EMERAUDE, d'un montant TTC de 1 764,75€ pour les travaux de ravalement réalisés à la salle polyvalente, est présentée au Conseil Municipal. Cette facture est validée à l'unanimité. La somme sera imputée en section d'investissement, au compte 2313 du BP 2011.

9 -ACQUISITION D'UN TERRAIN

Annule et remplace la délibération numéro 050511-44

Le Conseil Municipal après délibération accepte la proposition d'achat de la parcelle cadastrée A 246, d'une superficie de 2330 m² au prix de 1 € le m², afin de réaliser un terrain de sports pour les jeunes de la commune. Le montant total de l'acte notarié comprendra donc le coût du terrain, soit 2330 € TTC ainsi que les frais de négociation. Cette somme sera imputée en section d'investissement à l'article 2111 du BP 2011.

10 – SUBVENTION

Les Collèges «Le Ferronay» et «les Provinces» sollicitent une participation financière à la commune pour les élèves hardinvastais. Cette subvention servira à fournir gratuitement des fournitures scolaires aux élèves résidant sur la commune qui seront scolarisés dans ces établissements, à la rentrée de septembre 2011. Le conseil municipal, après délibération décide de verser une subvention de 12 € par enfant.

QUESTIONS DIVERSES

11- Rapport d'activités du Syndicat d'électrification de Bricquebec

Monsieur Décarité présente une synthèse du rapport annuel d'activité 2009 du Syndicat d'électrification de Bricquebec.

A retenir :

- Amélioration du temps de coupure : 311 min en 2008 à 146 min en 2009 (-52%)
- Le linéaire de réseau souterrain BT est passé de 83,2 km à 89,9 km en 2009 (+8%)
- Coût du Kwh en Europe : 9,59 centimes d'€ par Kwh au 1^{er} janvier 2009 contre 17,89 en Irlande
-

A retenir au niveau réalisations :

- Les dépenses :
 - ☞ renforcement de réseau : 586 622,79€
(pour Hardinvast, renforcement à la Gueule du Brochet)
 - ☞ extensions de réseau : 191 302,70 €
(pour Hardinvast, extension nouvelle Mairie)
- Les recettes :
 - ☞ une participation sur les travaux d'extension : 24 911,19€ (13% du coût total)

A retenir au plan financier

- Les dépenses :
 - ☞ entretien de l'éclairage public : 89 716,28 € (reversé à E.T.D.E.)
 - ☞ subventions versées aux communes pour des travaux d'éclairage public : 39 205,51€
- Les recettes :
 - ☞ ERDF : 148 639,17 €
 - ☞ Taxe municipale 352 216,26€ se décomposant comme suit :
 - 346 948,62 € versés par EDF
 - 1 923,32 € versés par Direct Energie
 - 3 344,32 € versés par GDF SUEZ

12- Repas des aînés 2011

Le repas des aînés est programmé pour le 16 octobre 2011.

13- Messe d'adieux

En raison du départ de l'Abbé Lucas, une messe d'adieux sera célébrée le 11 septembre 2011 en l'église de Couville.

La séance est levée à 21heures.

Le Maire,

Guy AMIOT

Les Adjointes,

Hubert DECARITE

Mireille JEAN

Christian EUGENIE

Chantal HUBERT

Les Conseillers Municipaux ,

Elsa BURET

Nathalie ENQUEBECQ

Isabelle GAMACHE

Pierre GRANDIN

Laurent LEMARQUIS

Bernard LESERT

Roger PASQUIER

Joël POISSON

Christophe POLIDOR